anxa
85-B
4170

MONOGRAPHIE

DE L'ÉGLISE

DE

CORMEILLES-EN-VEXIN

(SEINE-ET-OISE)

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VEXIN

MONOGRAPHIE

DE L'ÉGLISE

DE

CORMEILLES-EN-VEXIN

(SEINE-ET-OISE)

Par JULES FORMIGÉ

Architecte diplômé par le Gouvernement

PONTOISE
IMPRIMERIE LUCIEN PARIS

1915

MONOGRAPHIE

DE L'ÉGLISE

DE

CORMEILLES-EN-VEXIN

COUPE DE LA NEF
A 0m 01

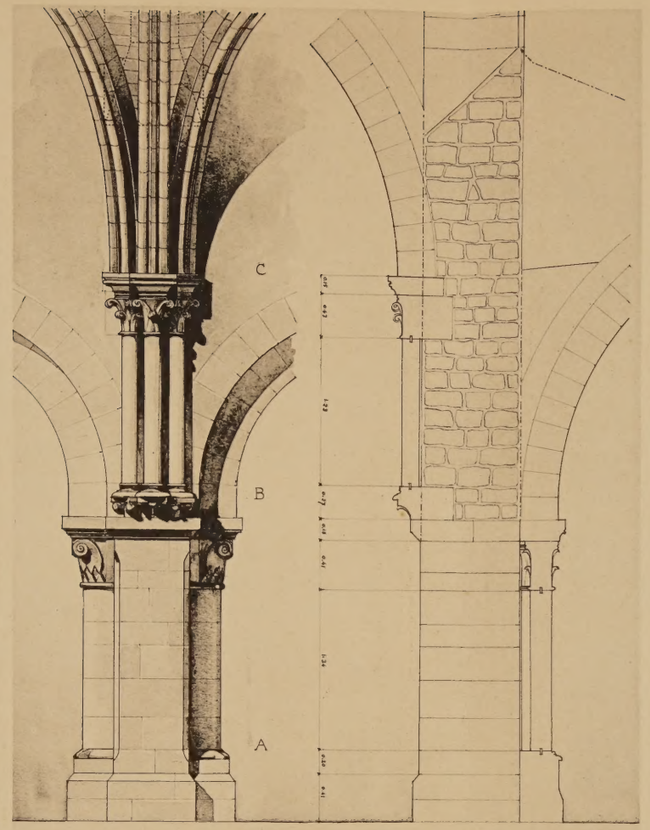

PILE DE LA NEF A 0m 05
PROFILS A 0m 10

FAÇADE A 0m 01 p.m.
(CLOCHER RESTITUÉ)

ECH 0m 15

PEINTURES
CONSERVEES EN
DIVERS ENDROITS

SEUL RESTE DE LA
VERRIERE DE L'ABSIDE
ECH. 0m 15

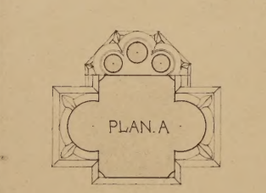

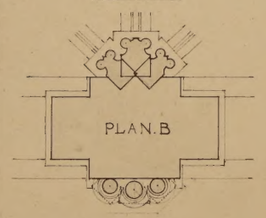

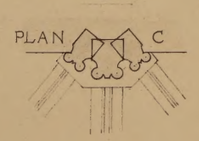

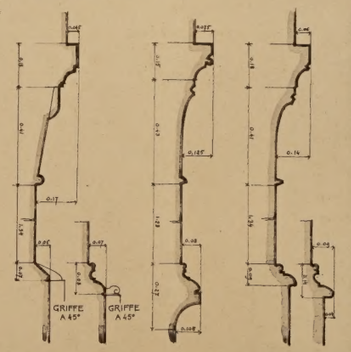

PILES NEF

VOUTES NEF

BAS-COTE

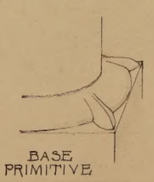

BASE
PRIMITIVE

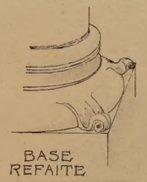

BASE
REFAITE

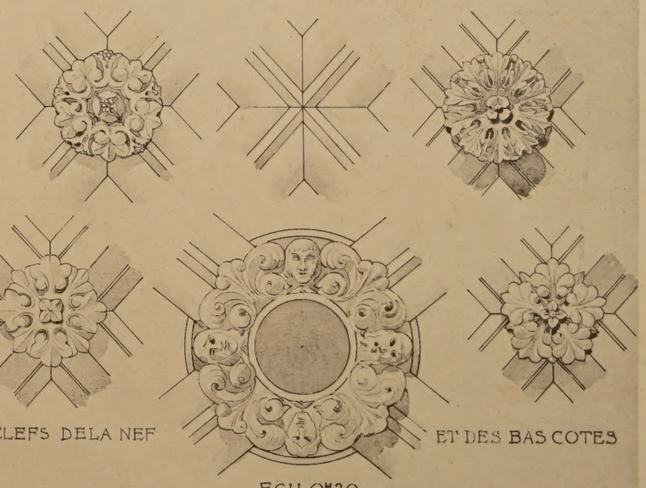

CLEFS DE LA NEF ET DES BAS COTES

ECH. 0m 20

PL. I

ÉCHELLE DE

0 M. 01 RÉDUITE A

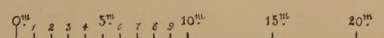

0 M. 05 RÉDUITE A

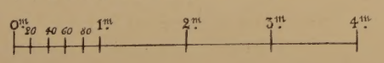

0 M. 10 RÉDUITE A

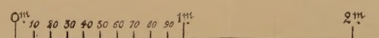

0 M. 15 RÉDUITE A

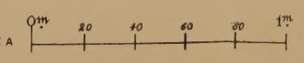

0 M. 20 RÉDUITE A

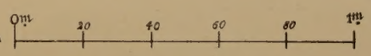

JULES FORMIGÉ, DEL.

E. LE DELEY, Paris.

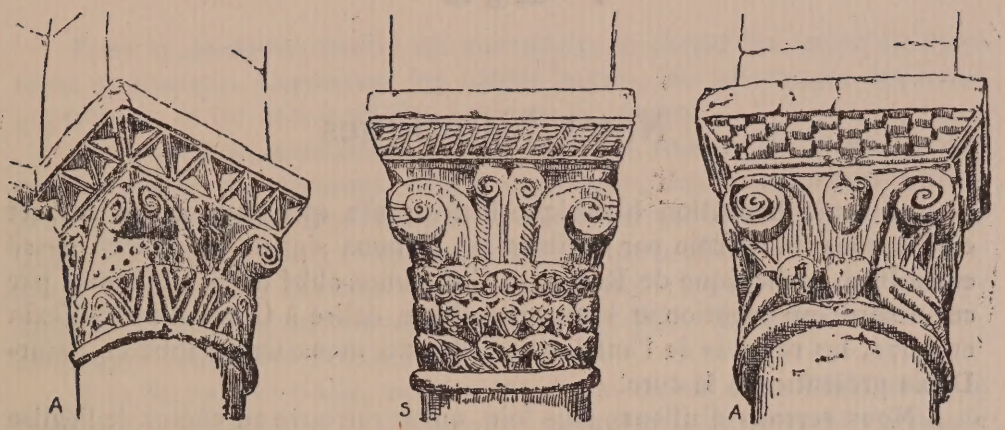

J. F., del.

MONOGRAPHIE

DE L'ÉGLISE DE

CORMEILLES-EN-VEXIN

CANTON DE MARINES

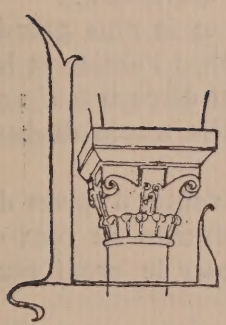

L'église de Cormeilles-en-Vexin, arrondissement de Pontoise, département de Seine-et-Oise, est située au bord de la route nationale n° 15, entre Pontoise et Gisors, à 9 km. 9 de Pontoise et à 26 km. 4 de Gisors, sur le plateau de Marines.

On aperçoit son abside, orientée au levant, à gauche quand on vient de Pontoise.

Elle appartient à la commune et est classée comme monument historique depuis 1911. Du côté sud se trouvait l'ancien cimetière, déplacé en 1865.

Notes historiques

La seule indication historique intéressante que nous ayons sur cet édifice nous est fournie par Félibien (1). Il nous signale un accord passé entre Jean, archevêque de Rouen, et Guillaume, abbé de Saint-Denis; par cet accord qui mentionne l'existence d'une église à Cormeilles-en-Vexin en 1071, les revenus de l'autel sont cédés au monastère, l'abbé de Saint-Denis présentant à la cure.

Nous verrons d'ailleurs plus loin, qu'on retrouve au chœur de l'église de Cormeilles-en-Vexin, des dispositions adoptées à l'église abbatiale de Saint-Denis. Rappelons aussi que la rue qui passe devant la façade, s'appelle encore la rue Saint-Denis.

Époques principales

Dans son état actuel, l'église se compose d'une nef de cinq travées précédée d'un porche, et flanquée de deux bas-côtés; d'un transept dont la croisée est surmontée d'un clocher; et d'un chœur de trois travées, avec deux bas-côtés, que termine un chevet plat.

Ces différentes parties ne sont pas de la même époque, et paraissent s'échelonner de la fin du XI^e^ au XVII^e^ siècle, de la façon suivante :

La façade, la nef avec ses bas-côtés, le transept et la plus grande partie du clocher, semblent dater de la fin du XI^e^ siècle : l'abside et les absidioles primitives, probablement demi-circulaires, ont disparu sauf une partie du mur extérieur avec une porte, dans la première travée du bas-côté sud du chœur.

A la première moitié du XIII^e^ siècle remontent les voûtes d'ogives de la nef et de ses collatéraux; les trois travées occidentales de ceux-ci durent être voûtées en dernier, comme le fait supposer le profil plus avancé de leurs diagonaux.

(1) *Histoire de l'abbaye royale de Saint Denys en France*, p. 93. Paris, 1706, in-fol.

Dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, le chœur fut construit dans toute sa hauteur. Cependant les voûtes hautes, les fenestrages des baies supérieures et les arcs-boutants restèrent en attente.

Au XIV^e siècle, probablement par suite des travaux du chœur et des remaniements du transept faits à ce propos, des mouvements graves avaient déchiré le clocher. Il fallut le consolider par dessous au moyen de deux arcs annexes. Le transept ayant également souffert, on en fit un troisième à l'entrée du bas-côté sud de la nef; enfin les façades du transept durent être reprises aussi avec leurs fenêtres. Pour masquer ces travaux, on peignit l'ensemble de l'église.

A la fin du XV^e siècle, on agrandit ou on ouvrit deux baies, entre le transept et les bas-côtés du chœur. Les menuiseries de la porte principale de la façade et celles conservées, au dos des stalles dans le chœur, sont de cette époque.

Au XVI^e siècle, le clocher fut remanié et surélevé, ainsi qu'en témoigne la date 1580, répétée trois fois. De la même période datent les voûtes, les arcs-boutants et les fenestrages des baies supérieures du chœur, ainsi que leurs vitraux. Les contreforts y furent alors en partie refaits. Les charpentes du beffroi semblent aussi du XVI^e siècle.

Au XVII^e siècle, on renouvela les meneaux de la baie centrale du chevet, où se lit la date 1613, et on fit le maître-autel et sa balustrade.

Enfin le XVIII^e siècle lui-même laissa sa trace dans l'église de Cormeilles-en-Vexin : La chaire, les stalles, le banc d'œuvre, un meuble de la sacristie, et un tombeau remarquable avec un enfant de bronze datent de cette période.

Le porche et la sacristie sont modernes.

Nous allons maintenant examiner et décrire en détail chaque partie de l'édifice, qui mesure dans ses plus grandes dimensions 45^m30 de long sur 18^m10 de large, en ne tenant pas compte du porche, ni de la sacristie.

Porche

Le porche, sans aucune valeur, masque très fâcheusement la façade. On y remarque une porte en bois, du commencement du XVI^e siècle et mal retaillée, qui donne accès dans le dépôt faisant suite au bas-côté sud de la nef. *(Pl. II, coupe en long).*

Façade

La façade, de la fin du XI^e^ siècle, présente en son milieu la porte de la nef, avec un linteau à bâtière, surmonté d'un tympan plein et enduit, et d'un arc, dont l'archivolte est ornée de deux rangs de billettes avec deux têtes à ses retombées. *(Pl. I, façade)*.

La menuiserie de cette porte *(Fig. 1)*, de la fin du XV^e^ siècle, se compose de montants moulurés où s'assemblent des panneaux décorés de serviettes. De grands clous à tête en pointe de diamant, qui traversent des rosettes en fer découpé, fixent ces montants à deux traverses et une écharpe. Le battement à trois pans est mouluré et habillé d'écailles. La corniche, rapportée et clouée, annonce le XVI^e^ siècle. La fermeture de la menuiserie

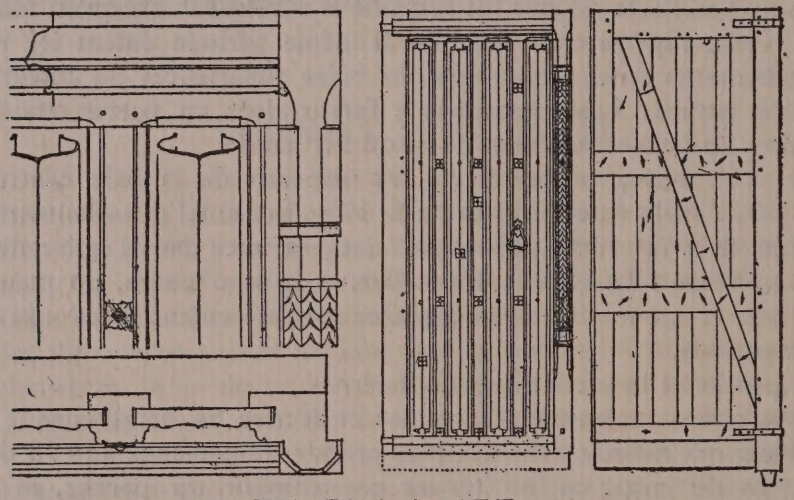

Fig. 1. — Ensemble à 0^m^025. — Détails à 0^m^10

primitive s'opérait au moyen d'une barre intérieure, qui glissait horizontalement, et s'engageait dans la maçonnerie des piédroits. *(Pl. II, coupe en long)*.

Au-dessus de cette porte s'ouvrait une fenêtre étroite, actuellement murée, et que remplace en haut une baie carrée sans caractère.

A la base du pignon la corniche est conservée : elle se compose de modillons sculptés, portant une tablette où sont taillées des billettes.

Cette partie centrale de la façade est flanquée de deux contreforts plats, avec un ressaut, qui indique le point haut du toit primitif des bas-côtés. Elle est en pierre appareillée. Le surplus, en moellons, est percé à gauche d'une fenêtre et se limite à un contrefort d'angle biais, appareillé en pierre, du XIII[e] siècle. La partie droite de la façade qui a existé comme le montrent les arrachements et les parties voisines, a actuellement disparu, pour faire place à une construction sans caractère et servant de dépôt.

La nef primitive et ses deux collatéraux n'étaient pas voûtés, disposition presque générale dans cette région et à cette époque *(Pl. I, coupe de la nef. Pl. II, coupe en long)*.

Nef

Les bas-côtés recevaient du jour par des fenêtres, dans l'axe des travées, et la nef par des fenêtres dans l'axe des piles (1) qui furent murées lorsqu'on construisit les voûtes, mais qu'on voit encore très bien dans les combles *(Pl. I, coupe de la nef; pile de la nef. Pl. III, plan du comble Pl. IV, façade latérale)*.

Ces fenêtres ont un fort ébrasement et un chanfrein à leur bord extérieur, mais pas de feuillure ni aucune trace de scellements. Il faut donc en conclure ou qu'il n'y avait pas de fermeture ou plutôt que ces fermetures se composaient de châssis en bois, entrés à force et calés, ce qui est une disposition connue.

Piles

Les piles se composent d'un pilier rectangulaire dont les quatre arêtes sont abattues, pour former des chanfreins terminés en pointes, et que flanquent deux demi-colonnes. Ce plan se rencontre ailleurs à des

(1) On retrouve ces fenêtres dans l'axe des piles à Conflans-Ste-Honorine (S.-et-O.); Champlieu (Oise); Fontenay-lès-Louvres (S.-et-O.); Fosses (S.-et-O.); Laffaux (Aisne); Latilly (Aisne); Orrouy (Oise); Pontpoint (Oise); Saint-Martin-de-Plailly (Oise), etc.

époques voisines (1); les chanfreins aussi (2). L'un de ces chanfreins, retaillé vers la fin du XII^e siècle, se finit à sa partie basse par un fleuron. L'ensemble de la pile pose sur un socle avec un glacis. Les bases primitives des demi-colonnes sont très frustes, en tore aplati, avec des griffes très simples ; deux d'entre elles, refaites à la fin du XII^e siècle, montrent plus d'élégance. *(Pl. I, coupe de la nef ; pile de la nef. Pl. II, coupe en long ; chapiteaux de la nef et des collatéraux).*

Quant aux chapiteaux, d'un grand effet décoratif, ils sont du plus vif intérêt. Un tailloir puissant les couronne, contournant toute la pile, appareillé à part, et orné de moulures, de billettes, de denticules, d'entrelacs, d'ornements gravés. Leurs angles présentent de grosses volutes qui retombent en palmettes de dispositions variées ; le bas du chapiteau forme corbeille ; son milieu supérieur porte une masse diversement sculptée, qui figure pour quelques-uns une tête humaine. Un certain nombre de chapiteaux d'autres édifices sont à rapprocher, notamment ceux de : Arronville (S.-et-O.); Arthies (S.-et-O.) *(Tête de chapitre, A A);* Berneuil-sur-Aisne (Oise); Caen, église Saint-Étienne et crypte de la Trinité *(Lettre ornée) ;* Deuil (S.-et-O.); Lavardin (Loir-et-Cher) ; Mont-Saint-Michel, crypte de l'aquilon; Vendôme transept de l'église de la Trinité ; Villers-Saint-Paul (Oise), etc.

Nous avons dit plus haut que nous pensions que l'église remontait pour ses parties les plus anciennes à la fin du XI^e siècle.

Sans être une précision de date, l'absence de voûtes et la disposition des fenêtres de la nef sont une indication d'ancienneté. Mais ce qui paraît le plus important c'est la comparaison des chapiteaux indiquée ci-dessus. En effet, les églises de Berneuil-sur-Aisne, Deuil, Villers-Saint-Paul, sont placées au XI^e siècle par M. E. Lefèvre-Pontalis (3); l'église de Saint-Étienne de Caen fut dédiée avant 1082 et certains de ses chapiteaux identiques à

(1) Arronville (S.-et-O.) ; Berneuil-sur-Aisne (Aisne) ; Berzy-le-Sec (Aisne) ; Damery (Aisne) ; Glennes (Aisne) ; Jouaignes (Aisne) ; La Croix (Aisne) ; Montlevon (Aisne) ; Oulchy-le-Château (Aisne) ; Vic-sur-Aisne (Aisne) ; Villers-Saint-Paul (Oise).

(2) Château-Landon (S.-et-M.) ; Saint-Martin d'Étampes (S.-et-O.) ; Saint-Rémy-l'Abbaye (Oise) ; Villers-Saint-Paul (Oise).

(3) E. Lefèvre-Pontalis. *L'architecture religieuse au XI^e et au XII^e siècle dans l'ancien diocèse de Soissons.* Il nous est fort agréable d'exprimer ici à notre éminent collègue toute notre gratitude pour les excellents avis qu'il a bien voulu nous donner, au cours de nos recherches.

ceux de la crypte de la Trinité (avant 1083) ressemblent d'une façon frappante à ceux de Cormeilles-en-Vexin ; l'église de Lavardin est datée comme antérieure à 1050 (1) ; au Mont-Saint-Michel la crypte de l'Aquilon est aussi du XI^e^ siècle ; à Vendôme, au transept de la Trinité dédié en 1040, on voit des chapiteaux semblables (2). Nous sommes donc très porté à croire que l'église que nous étudions est celle mentionnée dans l'acte de 1071. En tous cas, c'est une des plus anciennes de la région.

Les piles de la nef portent un double rouleau d'arcs, à profils carrés, et bien taillés ; au-dessus les murs sont en moëllons sauf pour l'entourage des fenêtres. Le mur extérieur nord présente, à la deuxième travée à partir du transept, une porte murée et détruite en partie par le percement d'une fenêtre. Cette porte, très analogue comme disposition et comme dimension à la porte de la façade, indique nettement que le mur des bas-côtés est bien le mur primitif.

Voûtes de la nef

Les voûtes de la nef datent du début du XIII^e^ siècle ainsi que celles des bas-côtés *(Pl. I, coupe de la nef ; pile de la nef. Pl. II, coupe en long)*. La disposition qui fut employée pour la nef est d'une ingéniosité remarquable et résume en quelque sorte tout le système gothique. Au-dessus du tailloir de la pile, on incrusta un corbeau formant trois bases, sur lesquelles on éleva trois colonnettes en délit, qui vinrent soulager un autre corbeau en deux assises, chapiteaux et tailloirs. De là, furent lancés les deux arêtiers et le doubleau ; peut-être par manque de place, on renonça aux formerets. Les trois bases sont d'une seule pierre, de même que les trois chapiteaux et les trois tailloirs ; mais les sommiers des trois retombées d'arcs sont indépendants, ce qui est mauvais, car il a fallu pour cela retailler la queue des claveaux. Les clefs comprennent un tore de feuillages avec des têtes pour certaines et sont percées d'un large trou *(Pl. I, clefs de la nef)*. Les remplissages épais de $0^{m}20$ environ sont bien appareillés.

(1) Bulletin Monumental. *Année 1913,* n^os^ 5-6, page 374.

(2) Id. p. 357.

Cette disposition ayant bouché les fenêtres primitives, on en ouvrit d'autres, soit six baies et quatre oculi, dans l'axe des travées (1). Mais l'architecte avait trop compté sur le point d'application très bas de ces voûtes et sur l'épaisseur des murs de la nef : ceux-ci se déversèrent vers les bas-côtés. Pour y obvier, il fallut placer dans les baies du XIII^e^ siècle trois tirants en bois, composés d'une grosse poutre chanfreinée, terminée à chaque extrémité par une ancre que serrent des clefs. *(Pl. III, chaînage de la nef).*

Voûtes des bas-côtés

Pour voûter les collatéraux de la nef *(Pl. I, coupe de la nef; pile de la nef),* on adossa aux piles des socles de même hauteur, avec glacis et bases, sur lesquels on éleva trois colonnettes en délit, portant trois chapiteaux et trois tailloirs en deux assises d'un seul morceau chacune, de sorte que tout ce système fut seulement adossé à la pile sans l'entamer. En face, contre le mur extérieur, la même disposition se répéta mais appareillée sur toute sa hauteur, et faisant queue dans le mur qu'un contrefort extérieur vint épauler. Les différences des profils des larmiers de ces contreforts semblent dues à des réparations postérieures. Les clefs des bas-côtés (*Pl. I, clefs des bas-côtés*) sont petites, ornées de feuilles pour la plupart et non percées; les profils des diagonaux des trois travées occidentales sont en amande, et paraissent un peu postérieurs aux autres. Comme dans la nef, il n'y a pas de formerets et les sommiers des arcs sont indépendants. Quant au bâtiment qui termine à l'ouest le bas-côté sud, il remplace une partie des constructions qui a sûrement existé : en effet, la dernière arcade de la nef y débouche, et le dernier contrefort sud n'est pas un contrefort d'angle : de plus le mur de la façade est encore en arrachement.

Tribune

La tribune actuelle *(Pl. II, coupe en long. Pl. IV, plan)* est sans caractère; mais elle en a remplacé une plus ancienne, puisque les voûtes du XIII^e^ siècle ont été combinées pour en ménager l'accès, par un escalier latéral, et que l'ébrasement de cet accès porte des peintures du XIV^e^ siècle. Cette tribune ne fut cependant pas prévue dès le début, car l'arc de cet accès coupe l'arc primitif. On peut donc supposer qu'elle fut établie au XII^e^ siècle.

(1) L'emploi simultané des fenêtres et des oculi se retrouve à l'église voisine de Grisy-les-Plâtres (S.-et-O.).

COUPE DU CHŒUR
A O^m01

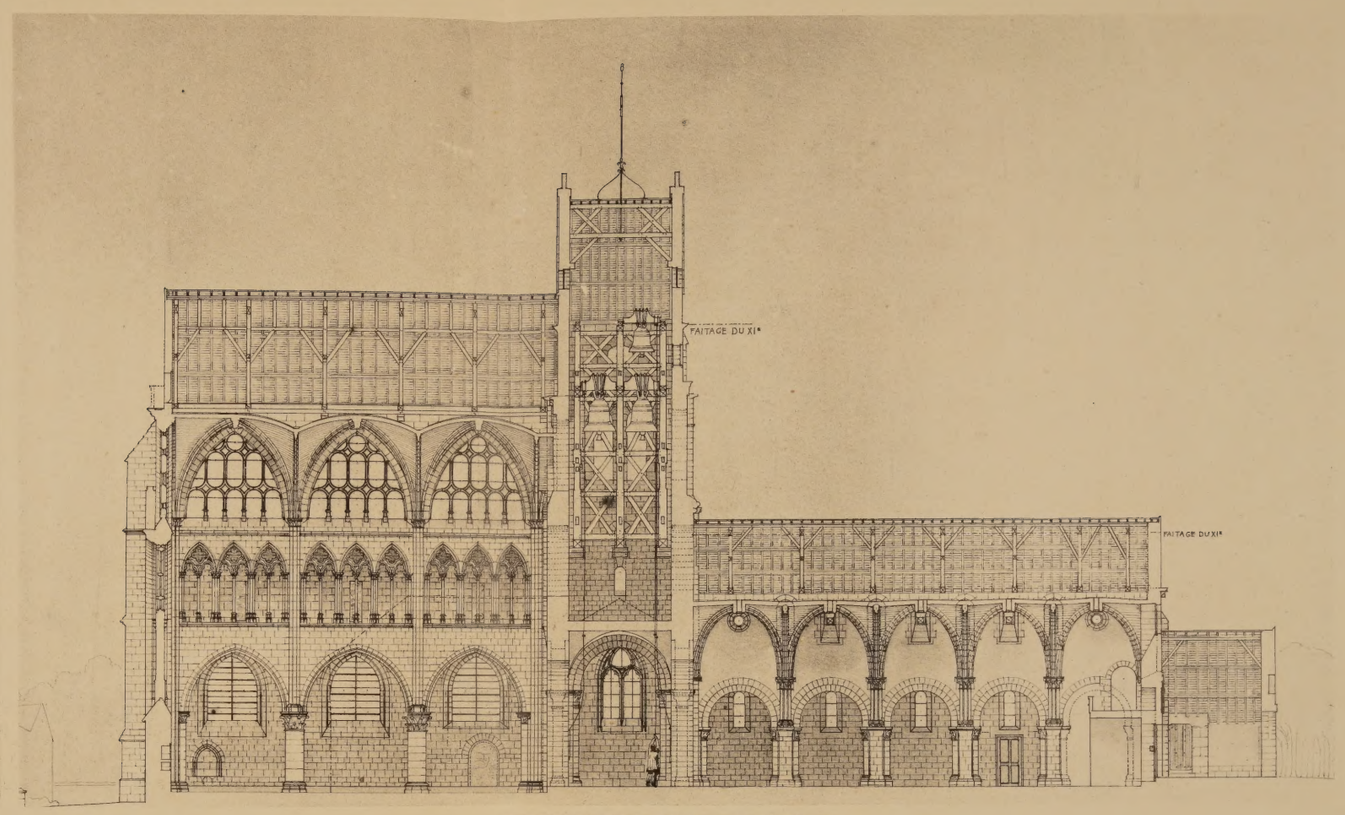

COUPE EN LONG A O^m01 P.M.

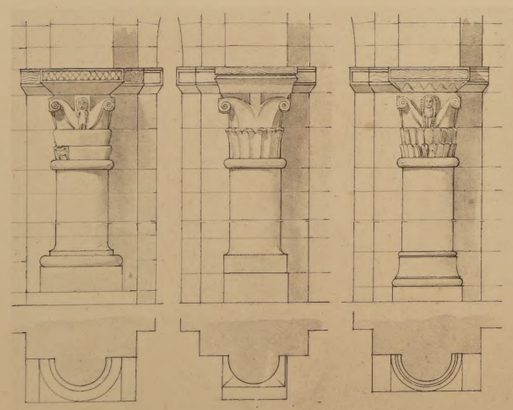

COLONNES DU TRANSEPT
A O^m05 P.M.

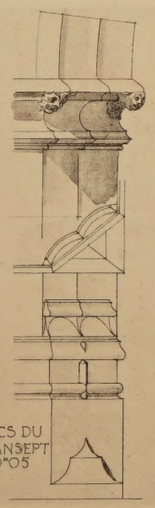

ARCS DU TRANSEPT AO^m05

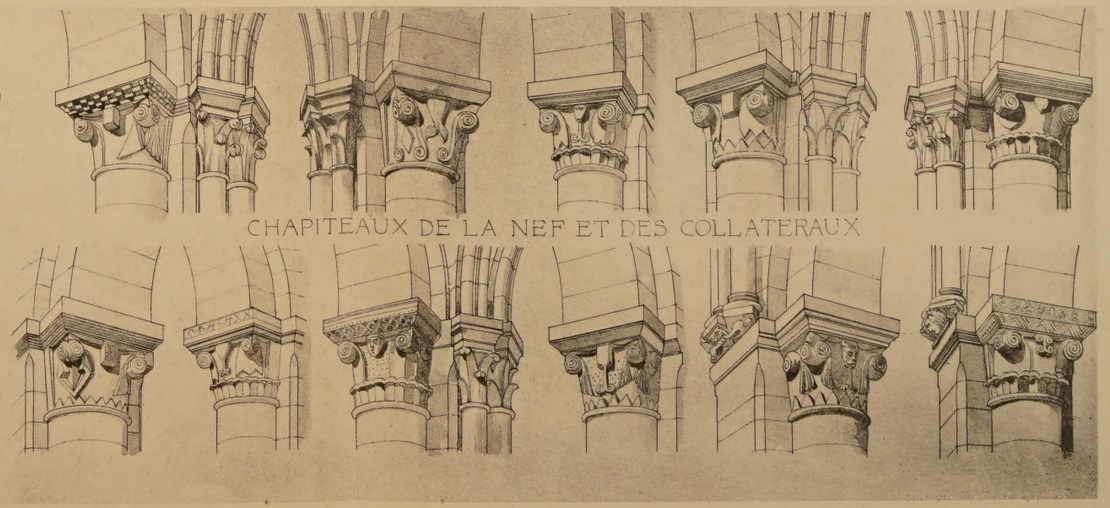

CHAPITEAUX DE LA NEF ET DES COLLATERAUX

PL. II

ÉCHELLE DE
0 M. 01 RÉDUITE A
0 M. 05 RÉDUITE A

JULES FORMIGÉ, DEL.

Peintures

On remarque dans la nef et ses collatéraux, de même que dans le transept et dans le chœur, des peintures rouges, composées de faux joints simulant des assises réglées, avec un ornement au pochoir au centre de chaque fausse pierre *(Pl. I, peintures)*. Les arcs et voûtes sont ornés de façon analogue. Il est difficile de dater ces peintures avec précision. Cependant on peut les rapprocher de celles qui ornent le chœur de Morienval. De plus, il convient de faire remarquer qu'elles sont postérieures au chœur, puisqu'on les y voit aussi, chœur qui ne dut être achevé qu'à la fin du XIII^e^ siècle ; et antérieures aux portes ouvertes dans le transept à la fin du XV^e^ siècle, qui n'ont pas de peintures. Nous les daterions volontiers du XIV^e^ siècle, où eurent lieu des travaux de reprise importants dans le transept, travaux qu'elles eurent l'avantage de masquer.

Toitures et Charpentes

Les toitures et les charpentes actuelles de la nef sont sans intérêt. Elles n'ont du reste pas la disposition primitive, puisqu'elles rendent inutiles les fenêtres de la nef, qui prenaient jour par dessus les bas-côtés. La façade actuelle et les traces conservées le long du clocher, du côté de la nef, indiquent nettement que les collatéraux avaient un toit indépendant. Toutes les pentes étaient insuffisantes, comme dans les constructions de cette époque. *(Pl. I, façade et coupe de la nef. Pl. II, coupe en long. Pl. IV, façade latérale)*.

Transept

Le carré du transept a conservé sa voûte d'arête primitive ; elle a été crevée pour monter les cloches, probablement en 1865 ou 1866 où elles furent refondues. Les quatre faces de ce carré, sont percées de quatre arcades à double rangée de claveaux, qui reposent sur les piles et sur leurs demi-colonnes. Du côté de la nef et du côté du chœur, ces arcades ont été renforcées d'un arc accessoire, à la suite d'un mouvement qui fendit le

clocher sur ces deux faces. Ce mouvement ne doit pas être attribué aux fondations qui sont bonnes, mais au poids du clocher : en effet, les deux arcs qui n'ont pas cédé sont calés par la nef et par le chœur, tandis que les deux autres n'étaient butés que par le transept dont les murs sont entièrement ouverts par des baies. Sous l'action du poids, ces arcs s'aplatirent et augmentèrent leurs poussées sur les piles, en s'élargissant, ce qui fit fendre le clocher, et ce qui motiva les déchirures longitudinales des berceaux des bras du transept. Ces désordres durent se manifester quand on ouvrit les baies qui relient les bras du transept aux collatéraux de la nef et aux bas-côtés du chœur, lorsqu'on voûta la nef au XIIIe siècle. En tous cas, les arcs de consolidation sont antérieurs aux peintures du XIVe siècle qui les recouvrent aussi. *(Pl. I, coupe de la nef. Pl. II, coupe en long et coupe du chœur).*

Nous venons de dire que les bras du transept étaient voûtés en berceau ; c'est leur voûte primitive. Quant aux quatre baies dont on les a percées, l'une restaurée a gardé son caractère du XIIIe siècle, une autre a été reprise probablement au XIVe siècle et deux autres à la fin du XVe.

Les quatre demi-colonnes encore visibles ont des bases et des chapiteaux fort intéressants que nous daterions volontiers de la fin du XIe siècle. *(Pl. II, colonnes du transept)* comme ceux de la nef. On peut les rapprocher d'un chapiteau de l'église de Saint-Aignan (Loir-et-Cher) *(Voir tête de chapitre S).*

Ces bras de transept étaient couverts primitivement par un toit à deux pentes, qui a laissé sa trace le long du clocher, et qui se terminait par un pignon. *(Pl. I, coupe de la nef. Pl. II, coupe du chœur. Pl. III, plan du comble. Pl. IV, façade latérale).* Leurs façades renforcées de contreforts dès le XIIIe siècle, probablement lors des mouvements du clocher, furent en grande partie refaites au XIVe siècle, comme en témoignent les deux fenêtres en liaison avec les murs. *(Pl. IV, façade latérale).*

Clocher

Au-dessus du carré du transept, s'élève un clocher de même époque.

Ses quatre faces sont percées au premier étage d'une fenêtre étroite et haute avec archivolte ornée de billettes. Ces baies, murées en partie, se trouvent dans les axes, sauf celle vers la nef, déplacée de façon à éviter le poinçon de la première ferme. On pénètre du clocher dans le comble de

la nef par une porte avec linteau à bâtière et arc de décharge. *(Pl. I, coupe de la nef. Pl. II, coupe en long. Pl. III, plan des combles).* Les trois autres fenêtres s'ouvraient au-dessus des toitures primitives du transept et de l'abside, dont elles limitaient ainsi le point haut. La corniche du premier étage, formée de modillons ornés portant une tablette, et d'une double rangée de billettes sur les contreforts, est encore bien visible au-dessus des combles actuels.

Couronnant cette première corniche, un double glacis prépare le retrait du deuxième étage. Celui-ci présentait sur chaque face deux arcatures jumelées, encore visibles dans le chœur même, où elles sont murées, ou dans son comble où elles restent libres. *(Pl. II, coupe du chœur; coupe en long. Pl. III, clocher, parties hautes.)* Les baies ont une double archivolte carrée, avec moulure ornée de billettes et de têtes aux retombées, et supportent une corniche comme celle du premier étage, mais à modillons plus petits. Les faces sud, ouest et est ont été éventrées et remaniées pour y établir des fenêtres plus larges, qui portent toutes trois la date de 1580 et sont décorées de petites têtes d'anges. *(Pl. IV, façade latérale).* Ce remaniement est un rappel maladroit des baies du clocher de Chars datées de 1562. Peut-être faut-il rappeler à ce propos qu'en 1584 Nicolas Le Mercier travaillait au chœur de l'église voisine d'Ennery.

Un troisième étage bas, datant vraisemblablement aussi de 1580, est percé de trois oculi elliptiques, et couronné d'un double pignon avec toiture à bâtière. C'est un type rare au XVI^e^ siècle, mais dont on retrouve cependant quelques exemples comme à Vic-sur-Aisne notamment. Cette bâtière est couverte en ardoise, alors que tout le reste de l'édifice l'est en tuile. Une croix en fer forgé surmontée d'un coq la domine. Les rampants des pignons sont ornés de boules de pierre à leur partie inférieure, et de croix de même matière à leur sommet.

L'intérieur du clocher est occupé par un vaste beffroi en charpente du XVI^e^ siècle (probablement aussi vers 1580) bien disposé et bien conservé ; il porte trois cloches modernes qu'on sonne depuis le carré du transept, au moyen de cordes traversant les voûtes. Ces cloches datent de 1865 et 1866. Elles en remplacent d'autres, qui furent remployées à leur fonte et dont l'une datait de 1662. *(Pl. II, coupe en long. Pl. III, plan des combles).*

Tout laisse lieu de supposer qu'en sa disposition primitive *(Pl. I, façade)* le clocher était aussi couvert par une bâtière dont la naissance se trouvait sur la deuxième corniche ; car à la fin du XI^e^ siècle on ne savait

pas encore monter les flèches comme celles d'Ennery et de Santeuil, qui sont nettement plus récentes. Tout au plus faisait-on alors de petites pyramides à quatre faces, comme celles de Rhuis, de Morienval (Oise) et Retheuil (Aisne). Mais le type de toiture en bâtière était d'un emploi plus courant à cette époque, dans le Vexin, comme dans le Beauvaisis et le Soissonnais. (1)

Nous avons dit que ce clocher avait subi de graves désordres qui ont nécessité des reprises importantes dès le XIVe siècle.

Chœur

L'église primitive devait comporter une abside et deux absidioles voûtées en cul-de-four et demi-circulaires *(Pl. IV, plan)*. Néanmoins ces absides ne commençaient pas aussitôt après le transept, car le mur extérieur du bas-côté sud du chœur qui continue en ligne droite pendant toute la première travée, n'est autre que le mur du XIe siècle, comme le prouve la porte murée qu'il contient. Ce n'est donc qu'au delà que se trouvaient ces absides. Du reste, c'est une disposition fréquente (2). Pour préciser davantage, il faudrait lever le dallage et faire quelques sondages. Le faitage de l'abside avait son point haut limité par la fenêtre du clocher. *(Pl. II, coupe en long. Pl. IV, façade latérale)*.

Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, on entreprit de construire un chœur plus important qui nous est parvenu à peu près intact : il comprend un vaisseau de trois travées, flanqué de deux bas-côtés de même longueur, et terminé par un chevet carré.

Les piles isolées sont de grosses colonnes appareillées par tambours, et dont la base, en tore aplati sans griffes, repose sur une plinthe octogonale qui est enterrée ; les piles extrêmes, adossées au chevet et au clocher ainsi qu'aux murs extérieurs, se composent de groupes de colonnettes. *(Pl. III, détails du chœur)*.

(1) Comparer les toitures en bâtières du XIIe siècle de La Villetertre (Oise) près de Chars ; de Nogent-les-Vierges (Oise) près de Creil.

(2) Comparer : Château-Landon (S.-et-M.) ; Chelles (Oise) ; Juziers (S.-et-O.) ; La Ferté-Aleps (S.-et-O.) ; Luzarches (S.-et-O.) ; Maule (S.-et-O.) ; Orgeval (S.-et-O.) ; Saint-Loup-Naud (S.-et-M.) ; Rozoy-en-Brie (S.-et-M.) ; Voulton (S.-et-M.), etc.

Les chapiteaux des grosses colonnes, en deux assises, sont ornés de deux rangées de crochets. Leur tailloir octogonal forme une troisième assise. Il porte : du côté du vaisseau central trois colonnettes pour les voûtes hautes ; dans le sens longitudinal les doubleaux des arcades ; en arrière, la retombée du doubleau, des formerets et des diagonaux du bas-côté. Le tout est admirablement combiné, mais (ce qui surprend pour cette époque et cette habileté de tracé) très mal appareillé. En effet, au lieu d'avoir des sommiers communs, tous ces arcs sont appareillés séparément.

Les chapiteaux des groupes de colonnettes sont ornés de feuillages et de crochets ; leur tailloir est carré ou octogonal, sauf pour celui portant les doubleaux qui se présente sur l'angle. Les profils des divers éléments sont plus avancés que pour les voûtes de la nef qui doivent donc être un peu plus anciennes. Les clefs sont ornées de feuillages et percées d'un trou. Les fenêtres des bas-côtés, sans meneaux, sont courtes.

Le triforium placé au-dessus des arcades. *(Pl. II, coupe en long. Pl. III, détails du triforium)* se compose de trois arcatures par travée, subdivisées chacune en deux petites arcatures, surmontées d'un quatre-feuille. Il est parfaitement tracé et exécuté, avec un appareil excellent, des profils et des chapiteaux très soignés. La pile forte comprend trois colonnettes, dont les chapiteaux se marient par leurs feuillages ; la pile faible, une colonnette isolée ; toutes sont en délit, sauf bien entendu celles adossées aux grosses piles qui sont appareillées avec elles. Les bases sont octogonales. Le plafond est constitué par des dalles que soulage un large profil du côté nord mais qui manque du côté sud. Ces dalles forment coursière au-dessus, au pied des fenêtres hautes. Six portes (une par travée) ouvrent dans les combles des bas-côtés : quatre sont actuellement murées ; celle conservée au sud possède encore sa menuiserie primitive, composée de trois planches fixées sur trois traverses par de grosses chevilles de bois et avec deux pentures de fer en forme de croissant.

La disposition de ce triforium rappelle d'une façon frappante celle adoptée pour l'église abbatiale de Saint-Denis. Du reste, ce n'est pas le seul point où ce rapprochement puisse être fait, car les profils et la disposition des chapiteaux présentés sur l'angle sont dans le même cas (1).

(1) On peut rapprocher de ce triforium ceux de Brie-Comte-Robert (S.-et-M.) ; Cambronne (Oise) ; Gonesse (S.-et-O.) ; Saint-Séverin de Paris ; Saint-Quiriace de Provins (S.-et-M.) ; Cathédrale de Troyes (Aube).

Le comble des bas-côtés *(Pl. II, coupe du chœur. Pl. III, détails du triforium)* a été dénaturé du côté nord, mais il est très bien conservé du côté sud, où sa charpente est presque intacte ; sa panne faîtière, soulagée au-dessus des portes par des corbeaux de pierre, s'engage par ses extrémités dans les fortes piles préparées pour les arcs-boutants, et qui reposent sur les arcs doubleaux des bas-côtés. Au point haut du toit, un solin en pierre avec coupe-larme l'abrite parfaitement. La couverture est en tuile.

Au-dessus du triforium se trouvent les chapiteaux des colonnettes qui portent les voûtes hautes. *(Pl. III, détails du triforium)*. Celui du doubleau est présenté sur l'angle ; les deux autres, qui reçoivent les diagonaux et les formerets, sont octogonaux. Des feuillages et des crochets les ornent.

Le départ des voûtes a été prévu là en tas de charge, sur la hauteur de trois hautes assises ; mais les voûtes elles-mêmes ne furent lancées qu'au seizième siècle. Si, en effet, on admettait qu'elles l'aient été dès le treizième siècle, et qu'elles se soient ensuite effondrées, on verrait sur les parties inférieures des traces de ce désastre, ne fût-ce que par des écornures ; puis il faudrait admettre que les arcs-boutants se seraient aussi écroulés en même temps, puisque ceux actuels sont du XVI^e^ siècle, comme les voûtes. C'est invraisemblable. Du reste, les exemples de voûtes amorcées et non faites sont très nombreux, et on peut citer, dans le voisinage de Cormeilles-en-Vexin, les églises d'Ennery (S.-et-O.) et Livilliers (S.-et-O.) ; on peut y ajouter le transept de l'église de Chars (S.-et-O.) qui, sur des amorces du XIII^e^ siècle porte une voûte du XV^e^.

Quand on lança au XVI^e^ siècle les voûtes du chœur de Cormeilles-en-Vexin, les idées avaient évolué. Les profils adoptés furent plus maigres, et on voit très bien que ceux préparés sur les tas de charge du XIII^e^, durent être retaillés à la demande des formes nouvelles du XVI^e^. Les doubleaux et les diagonaux actuels sont donc, comme les voûtes, du XVI^e^ siècle ; leur profil est courant à cette époque, et se retrouve à bien d'autres endroits(1). Il est du reste très léger, comme le sont aussi les remplissages eux-mêmes, admirablement appareillés, et n'ayant que $0^{m}14$ d'épaisseur. Deux clefs se composent d'un écu, entouré d'une large bordure à jour, la troisième d'un écu surmonté d'un casque ailé, et dont le voile l'encadre. On en

(1) Chœur d'Ennery (S.-et-O.) où Le Mercier travaillait en 1584. Nef d'Épiais-Rhus (S.-et-O.). Bas-côté nord de Saint-Ouen de Pontoise (S.-et-O.). Chapelle du château de Fère-en-Tardenois (Aisne) bâtie avant 1560 par le connétable Anne de Montmorency, etc.

retrouve de presque pareilles dans le bas-côté nord de Saint-Ouen de Pontoise (S.-et-O.).

Les formerets et l'archivolte des fenêtres hautes *(Pl. III, détails du triforium)* montés dès le XIII^e^ siècle, n'ont pas été modifiés au XVI^e^; mais leurs fenestrages datent de cette dernière époque. On en retrouve de très analogues à Saint-Ouen de Pontoise. Il est impossible de dire si ces fenêtres ont reçu des vitraux peints; il n'y reste que quelques cives. Cependant, dans la rose du chevet, il y a encore en place une pièce représentant un culot blanc et jaune d'argent sur fond noir. *(Pl. I, reste de la verrière de l'abside)*.

Quelle était la disposition prévue au XIII^e^ siècle pour ces fenêtres? Tout laisse lieu de croire qu'elle ne comportait pas l'ouverture aussi complète qu'elle le fut au XVI^e^ siècle et telle que nous la voyons actuellement. Le parti le plus vraisemblable nous semble être celui de deux baies jumelles, surmontées d'un oculus, comme à Brie-Comte-Robert (S.-et-M.); Donnemarie (S.-et-M.); La Chapelle-sur-Crécy (S.-et-M.); Meaux (S.-et-M).; Moret (S.-et-M.); Saint-Leu-d'Esserent (Oise), etc.

Le premier exemple paraît le meilleur, vu les points de ressemblance qui existent entre lui et le chœur de Cormeilles-en-Vexin. Il est moins vraisemblable d'admettre la disposition de deux baies jumelles, comme à Rampillon (S.-et-M.); ou d'une baie unique comme à Auvers (S.-et-O.), Andrésy (S.-et-O.), Triel (S.-et-O.); ou de trois baies jumelles comme à Puiseaux (Loiret) et Thiverval (S.-et-O.); ou encore de simples oculi comme à Andrésy (S.-et-O.), Bougival (S.-et-O.), Louveciennes (S.-et-O.), Villeneuve-le-Comte (S.-et-M.); ou d'un trèfle comme à Cambronne (S.-et-O.).

Au-dessus des fenêtres hautes se trouve, extérieurement, la corniche du XIII^e^ siècle qui présente, dans l'axe des travées, des gargouilles faisant office de trop-plein. Au droit des piles, des tuyaux de descente en pierre en recevaient d'autres en plomb, et conduisaient l'eau du chéneau jusqu'aux aqueducs, sur les arcs-boutants. La balustrade de la corniche paraît n'avoir jamais été mise en place.

Le comble du chœur a conservé sa charpente ancienne, bien disposée et en très bon état *(Pl. II, coupe du chœur; coupe en long. Pl. III, détail de la ferme)*. Il est couvert en tuile. Les fermes portent en partie sur des corbeaux intérieurs en pierre du XIII^e^ siècle, dont quelques-uns furent refaits au XVI^e^ siècle.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les arcs-boutants *(Pl. II, coupe du chœur. Pl. III, abside. Pl. IV, façade latérale. Fig. 2)* avaient été, comme les voûtes hautes, seulement préparés au XIII^e^ siècle. En les examinant, on remarque que les contreforts de leurs culées furent entièrement refaits au XVI^e^ siècle, probablement à cause de la désagrégation de la pierre, qui avait subi trois siècles d'intempéries, et qui, de plus, était de qualité médiocre (1). Il est visible que des pierres primitives, encore suffisantes, furent remployées après dépose, car sur ces contreforts du XVI^e^, à côté du grand appareil et des profils de bandeaux qui en portent le caractère, on voit des assises plus petites et des bandeaux du XIII^e^ siècle. Ces contreforts ainsi rebâtis, et ne donnant plus d'inquiétudes pour une surcharge nouvelle, on acheva leur couronnement par des socles et des vases variés. De grandes gargouilles furent placées sur le côté des piles, afin d'éviter de les mouiller au cœur. En établissant les arcs-boutants eux-mêmes, le constructeur du XVI^e^ siècle renonça à se servir de la pile intermédiaire, préparée au XIII^e^ siècle pour réduire le franchissement, et par suite la poussée. Puis il commit la faute grave d'appareiller dans des pierres uniques l'aqueduc et l'arc lui-même, ce qui eut pour conséquence de rendre très nombreux les joints de cet aqueduc, et de permettre à l'eau de mouiller ainsi l'arc. Nous verrons plus loin les dégâts inévitables qui en furent la conséquence.

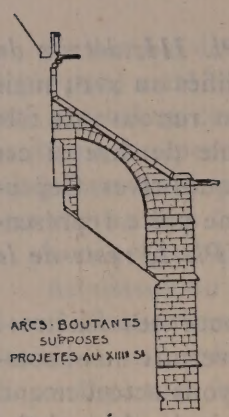

Fig. 2 — Éch. 0^m^ 003.
J. F., del.

En terminant ici la description du chœur, il convient de faire remarquer que, le long du clocher, des amorces de diagonaux tant dans son vaisseau que dans ses bas-côtés, montrent qu'on avait le projet de détruire le clocher et la nef, pour reconstruire toute l'église à neuf.

Chevet plat

Abordons maintenant la description du chevet plat. *(Pl. III, abside)*. Les absides carrées étaient très en faveur dans l'Ile-de-France, où l'on pourrait en fournir des centaines d'exemples, depuis l'époque romane jus-

(1) Elle provient probablement des carrières d'Épiais-Rhus abandonnées récemment.

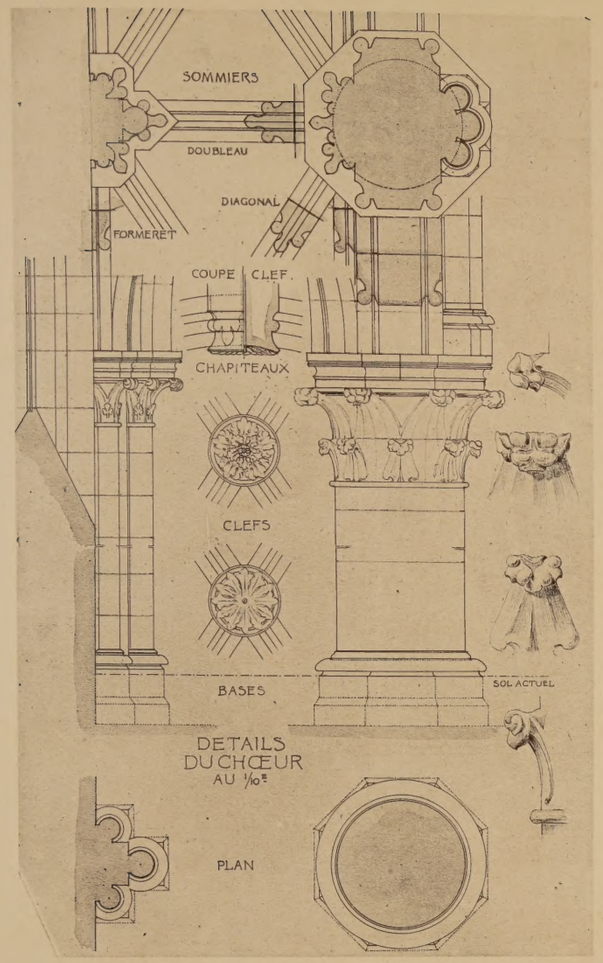

DETAILS DU CHŒUR AU 1/10e

ABSIDE A 0m01

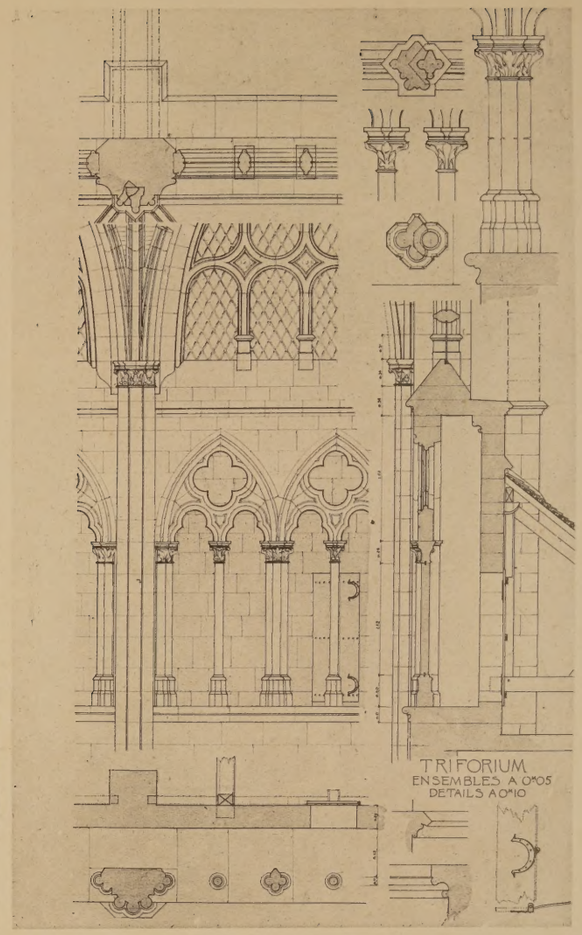

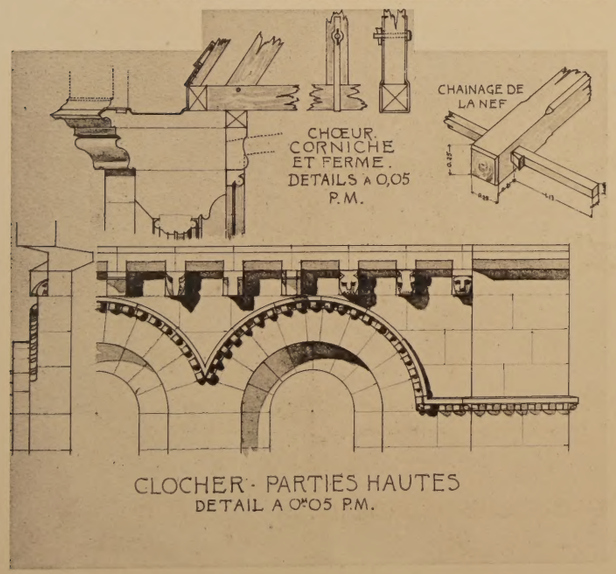

CLOCHER · PARTIES HAUTES
DETAIL A 0m05 P.M.

COMBLES ET TRIFORIUM
PLAN A 0m01

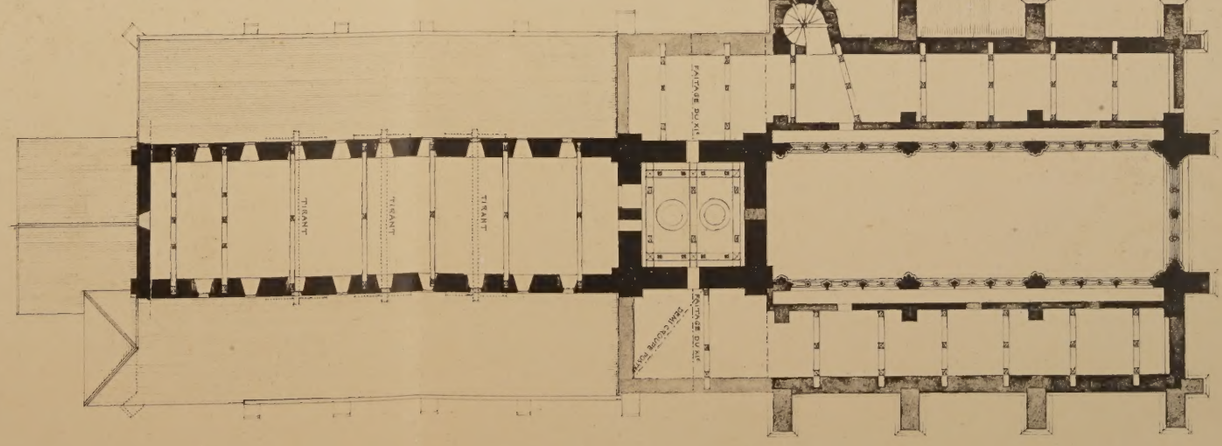

PL. III

ÉCHELLE DE
RÉDUCT. DE 0 M. 01
RÉDUCT. DE 0 M. 05
RÉDUCT. DE 0 M. 10

JULES FORMIGÉ, DEL.

qu'à la Renaissance. Elles avaient l'avantage d'être simples à exécuter, donc moins coûteuses que les absides circulaires ou polygonales, sans renoncer à l'effet décoratif, puisqu'on pouvait y disposer un riche assemblage de meneaux et de verrières.

Le chevet de Cormeilles-en-Vexin est percé en son milieu d'une large fenêtre à meneaux du XIII^e^ siècle. Les trois parties basses de ces meneaux ont été refaites très maladroitement en 1613, comme le montre une date gravée sur celui du milieu.

C'est évidemment à cette époque qu'on a muré le bas de cette fenêtre et établi le maître-autel qui s'y adosse.

Au-dessus de la fenêtre, le mur s'amincit pour laisser le passage nécessaire à la coursière, située au pied des grandes fenêtres latérales et de la rose du chevet, dont elle traverse les deux grands contreforts.

Cette rose du chevet, qui date comme les fenêtres hautes du chœur du XIII^e^ siècle, possède comme elles un fenestrage du XVI^e^. Nous avons vu qu'elle avait eu des vitraux peints de cette dernière époque.

Au-dessus de la rose, se trouve la corniche que couronne le pignon du comble, en moellon enduit. Bien qu'il soit difficile de l'affirmer, nous ne croyons pas que, bâti en pierre de taille au XIII^e^ siècle, son mauvais état ait causé par la suite sa chute ou sa démolition. Il est plus vraisemblable qu'il soit, dès le début, resté en attente comme bien d'autres parties du chœur, et qu'on ait seulement abrité le comble par cette construction provisoire.

Deux grands contreforts du XIII^e^ siècle, très bien bâtis, séparent la partie centrale du surplus du chevet, qui est épaulé à chaque extrémité par deux autres contreforts plus petits, refaits presque entièrement au XVI^e^ siècle.

Une fenêtre s'ouvre dans l'axe de chaque bas-côté ; elle présente la même disposition que les autres fenêtres de ces bas-côtés, sauf qu'elle possède en plus, dans son ébrasement extérieur, des colonnettes avec chapiteaux à feuilles et tailloirs carrés.

Les demi-pignons des bas-côtés datent du XIII^e^ siècle mais ont été fortement repris au XVI^e^ et sont beaucoup plus élevés que les toitures.

Le long du bas-côté nord, un escalier en tourelle du XIII^e^ siècle, qui a conservé sa corniche primitive, donne accès au comble des bas-côtés, et de là, à toutes les parties hautes par le clocher.

Sacristie

La sacristie moderne n'offre aucun intérêt.

Mobilier

Nous avons dit plus haut que le maître-autel à colonnes, paraissait dater du début du XVII^e siècle. Il masque une piscine dans le mur. Il

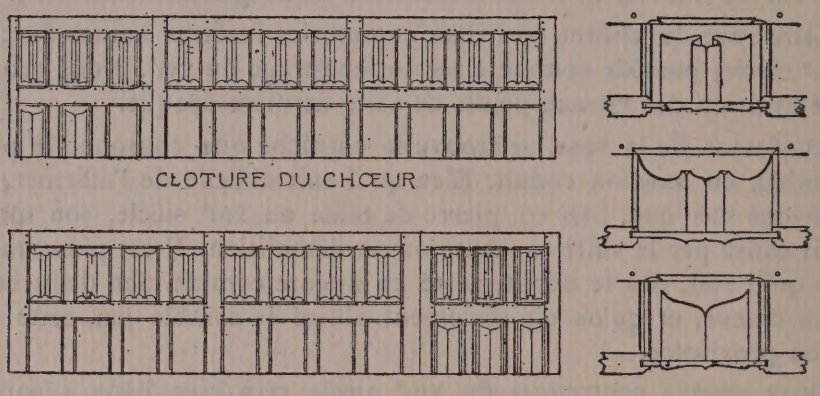

Fig. 3. — Ensembles à 0^m017. — Détails à 0^m07 J. F., del.

devait exister primitivement trois autels adossés au chevet plat, car dans les bas-côtés on voit aussi, près des autels modernes, deux piscines dans les murs.

La table de communion du maître-autel, à petits balustres de bois tourné, paraît de même époque que lui.

Un meuble pour les ornements du culte dans la sacristie, les stalles, la chaire à prêcher, le banc-d'œuvre sont du XVIII^e siècle. Cependant on remarque au dos des stalles des parties de menuiserie en chêne, de la fin du XV^e siècle, retaillées sans aucun soin, et provenant d'une autre destination, clôture du chœur ou lambris. *(Fig. 3)*.

Tombeaux

L'église renferme quelques tombeaux, parmi lesquels on peut signaler une dalle dans le bas côté sud du chœur, ornée d'une sorte de frontispice d'architecture avec un fronton rond et des restes d'inscriptions illisibles. Elle date nettement du XVI^e^ siècle. Certains auteurs pensent que c'est la tombe de Hue de Dampont, seigneur de Cormeilles, mort en 1521. Mais nous n'en avons trouvé aucune certitude.

Sur le sol du bas-côté nord, se trouve une dalle de marbre noir, avec des lettres en creux remplies de mastic blanc. Elle est partiellement martelée, mais on y lit cependant :

LE 23 MAY 1777
A ÉTÉ INHUMÉE MARIE
CATHERINE MARIE VEUVE
DE M. FRANÇOIS ÉTIENNE
ROCHER DAME DES DITES
TERRES ET SEIGNEURIES DE
BAZANCOURT ET DE
CHATEAUPAIRE DIT
REMOUCHEUSE QUI DÉCÉDA
A PARIS LE 21 DU MÊME
MOIS AGÉE DE 67 ANS
PRIEZ DIEU POUR SON
AME

Encastré dans le mur, au-dessus de cette dalle, un petit monument funéraire, comporte une tablette du même marbre noir, avec une inscription en lettres dorées :

CY GIT UNE ÉPOUSE FIDELLE
DES MÈRES UN PARFAIT MODELLE
DONT LES NOBLES VERTUS ET LES TRAITS BIENFAISANTS
MÉRITÈRENT L'AMOUR DES PAUVRES ET DES GRANDS.
LA MORT MALGRÉ LA TIRANNIE
QU'ELLE EXERCE SUR NOUS AVEC TANT DE FUREUR
PARAISSOIT RESPECTER SA VIE
MAIS LE CIEL FUT JALOUX DE HATER SON BONHEUR

Cette tablette est couronnée d'une corniche, portée par deux consoles en pierre, et sur laquelle est assis un petit enfant de bronze qui pleure. Il tient de sa main droite un flambeau qui s'éteint, et dirige sa main gauche vers un philactère déroulé, où on devine deux écussons accolés, surmontés d'une couronne de comte, et martelés. *(Voir cul-de-lampe).*

Nous savons que la seigneurie de Bazancourt avait été acquise le 13 mars 1770 par cette dame, veuve de François-Étienne Rocher, brodeur de la chapelle du roy et du clergé de France. (1)

La figure de bronze qui mesure $0^{m}735$ de haut et $0^{m}69$ de large, est excellente et tout à fait dans la manière de Pigalle. Nous l'avons signalée à l'administration des Monuments historiques qui en a opéré le classement.

Il faut encore noter, avant de clore cette liste de tombeaux, deux pierres sculptées déposées à l'entrée de la nef en 1893, provenant de l'ancien cimetière adjacent à l'église et déplacé en 1865.

On lit sur la première de ces pierres :

M. CHARLES DE LA FONTAINE

et sur l'autre :

CATHERINE DEIMMORICIÈRE

FEMME DE M. CHARLES DE LA FONTAINE

On trouve dès 1560 un Louis de la Fontaine, seigneur de Cormeilles-en-Vexin. Ceux dont il est question ici sont morts le premier en 1642 et la seconde en 1687.

(1) Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Plancouard, correspondant du Comité des travaux historiques.

État des constructions

Pour terminer cette étude, il convient de signaler l'état des constructions, les principaux désordres, et les quelques restaurations qui seraient désirables.

D'une façon générale, les couvertures sont à refaire entièrement, ainsi que les charpentes, à l'exception toutefois de celle du vaisseau central du chœur et de son bas-côté sud. Cette réfection aurait un grand avantage pour la nef et ses bas-côtés, car on pourrait y rétablir la disposition primitive, soit trois combles séparés. *(Pl. I, façade et coupe de la nef. Pl. IV, façade latérale)*. On rendrait ainsi apparentes les fenêtres hautes de la nef; celles du XI^e^ siècle donneraient du jour dans le comble, par dessus les reins des voûtes du XIII^e^ siècle, et celles percées à cette dernière époque éclaireraient la nef elle-même. De même, pour les bras du transept, on reprendrait la disposition primitive qui dégagerait le clocher. *(Pl. I, coupe de la nef. Pl. IV, façade latérale)*.

Nous avons vu plus haut que, sous la poussée des voûtes ajoutées après coup, les murs de la nef s'étaient déversés sur ses bas-côtés, et qu'on avait tenté d'y remédier par des tirants en bois. Actuellement, ces tirants sont pourris. Il y aurait donc lieu de les supprimer et de les remplacer par de petits murs butants invisibles, sous les combles des bas-côtés, au droit des piles.

La façade de la nef gagnerait beaucoup par la démolition du porche, qui n'a aucune valeur. Il y aurait lieu de remplacer les pierres mauvaises de sa partie haute, et de rétablir la fenêtre en partie murée et en partie élargie.

Les voûtes hautes du chœur ont amené un certain déversement des murs, auquel on a tenté de remédier par des tirants en fer qui, mal placés, n'ont pas d'action. Ce mouvement provient de ce que les arcs-boutants

n'ont pas été exécutés au XVI^e^ siècle comme ils avaient été prévus au XIII^e^ : leur franchissement est trop grand et leur appareil, très mauvais, a activé la destruction des claveaux, ce qui les a fait fléchir en plusieurs points. Néanmoins, actuellement, le fait d'établir les arcs suivant le projet du XIII^e^ siècle comporterait une certaine part d'invention. Il faudrait donc conserver le type des arcs du XVI^e^ siècle, mais en améliorant l'appareil de ceux à refaire : l'arc proprement dit serait appareillé indépendamment de l'aqueduc, qu'on pourrait alors bâtir en grands morceaux et en pierre dure. On conserverait ainsi telles quelles les culées actuelles.

Le clocher présente à ses faces est et ouest deux grandes crevasses ; les arcs inférieurs ont subi des désordres tels qu'il a fallu, au XIV^e^ siècle, les doubler, sous l'intrados, d'arcs nouveaux reposant sur des piédroits ajoutés. *(Pl. I, coupe de la nef. Pl. II, coupe du chœur).* L'origine de ces crevasses n'est pas la surcharge du XVI^e^ siècle, puisqu'elles lui sont antérieures ; ce n'est pas non plus un tassement des fondations, puisque les faces nord et sud sont intactes. C'est à notre avis un écartement des piédroits inférieurs vers les bras du transept, dont les berceaux présentent des déchirures longitudinales ; ces bras du transept ont cédé probablement quand on les a éventrés, pour relier largement les bas côtés de la nef à ceux du chœur. Le mouvement fut considérable, car les façades de ces bras durent être refaites alors, et flanquées de contreforts nouveaux. Le mouvement est arrêté depuis ces consolidations, puisqu'on a pu surcharger au XVI^e^ siècle sans aucune précaution supplémentaire. Il suffit donc de remailler les crevasses pierre par pierre. Si l'on voulait supprimer les consolidations du XIV^e^ siècle, qui dissimulent de beaux chapiteaux, et étranglent la perspective de la nef, il faudrait reprendre en pierre dure la partie basse des piles du clocher. Elles ont été entamées en effet par les travaux ultérieurs et surchargées au XVI^e^ siècle à tel point que sans cette mesure elles s'écraseraient.

Un autre travail très intéressant consisterait à ramener le dallage du chœur à son niveau primitif, ce qui dégagerait les bases des gros piliers, et leur rendrait leur élégance. On en profiterait pour visiter les tombeaux, et repérer par des sondages les fondations des absides et absidioles demi-circulaires primitives.

Enfin, il y aurait lieu de faire quelques autres travaux purement pratiques, tels que de débarrasser les voûtes de leurs surcharges en décom-

bres ; de déblayer le pied des murs extérieurs en y établissant des caniveaux pour les assécher. On pourrait aussi démurer la grande fenêtre du chevet plat.

Les notes rassemblées dans cette courte étude ont pour but d'appeler l'attention sur l'église de Cormeilles-en-Vexin. L'ancienneté de sa nef et de son transept, la perfection de son chœur, leur beauté qui se fait valoir en opposant le contraste de deux systèmes de construction si différents ; la manière si franche dont les modifications postérieures sont venues se greffer sur les parties primitives ; enfin les spécimens intéressants de charpente, de menuiserie, de peinture, de mobilier, tout contribue à rendre cet édifice fort intéressant.

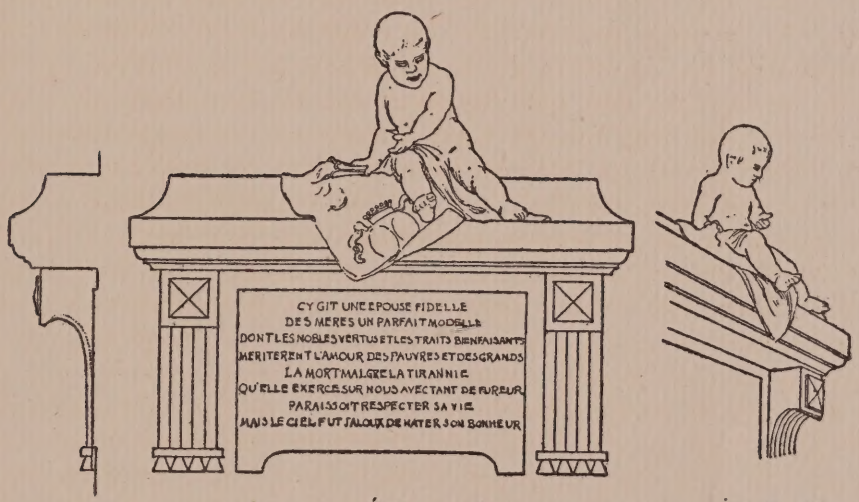

Éch. $0^{m}05$. J. F., del.

FAÇADE LATERALE A 0M01

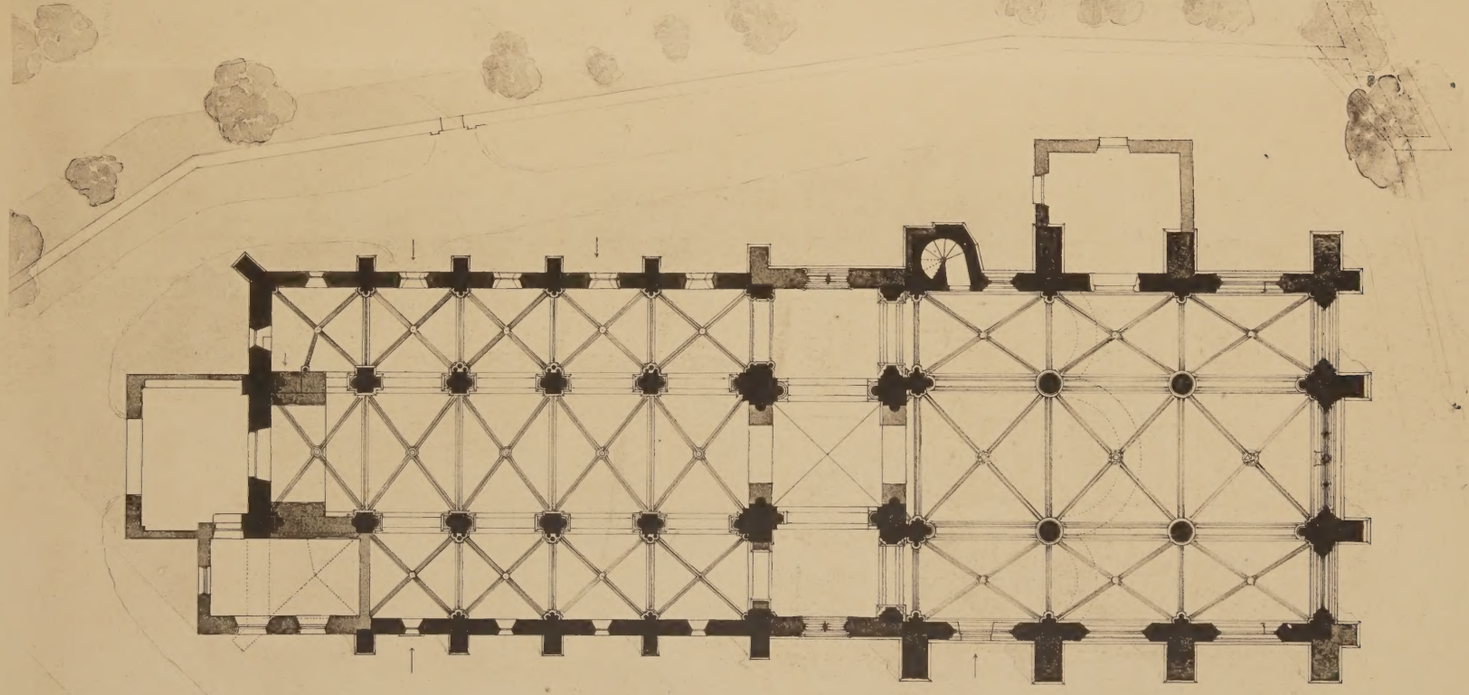

PLAN A 0M01

PL. IV

JULES FORMIGÉ, DEL.

ÉCHELLE DE 0 M. 01 RÉDUITE A

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01311 6815